

Commission Thématique Française

La Commission Thématique Française de la FFAP s'est réunie le 19 janvier 2019 à Paris. Le président Sébastien Matry, qui a succédé à Bernard Jimenez, a souhaité la bienvenue aux trente thématistes, jurés et délégués, et a présenté la nouvelle équipe qui accueille comme secrétaire Jean Claude Roussel et Bernard Jimenez comme représentant de la CTF au bureau de la FFAP. Il a remercié les membres sortants pour leur travail au cours des dix dernières années. Les membres de la commission sont Félix Albe, Jean François Duranceau, Jean Marie Vuillemard et Michel Abram. Le président fédéral Claude Desarménien nous dit sa satisfaction de voir que la CTF est vivante et active et exprime le souhait qu'une structure de même importance voie le jour dans les autres classes de la philatélie. Il félicita les thématistes de leur assiduité dans la promotion de leur classe philatélique.

Le président Sébastien Matry, après avoir présenté le nouveau logo de la CTF, explicita les actions qu'il envisage pour le futur : Continuation des actions entreprises par ses prédécesseurs, maintien des réunions et réponse aux attentes des thématistes. Il nous entretint de l'exposition « Thaïlande 2018 », de très haut niveau, et des excellents résultats des huit français qui y participèrent. Il commenta également la réunion de la CTI qui se déroula à Bangkok et qui s'occupa de la mise à jour des directives thématiques dont la traduction française paraîtra prochainement sur le site de la FFAP ; il y fut notamment question du « chevauchement » des documents philatéliques sur les feuilles d'exposition. Il nous signala également le futur championnat européen de philatélie thématique qui se déroulera à Vérone du 22 au 24 novembre 2019, en précisant les conditions de participation.

Le président nous présenta ensuite une étude très approfondie qu'il a réalisée au sujet de la place de la philatélie thématique française tant au niveau national qu'à l'international. Au niveau national on note une diminution du nombre des collections, en tenant compte du fait que des thématistes se tournent vers la classe ouverte, mais avec une amélioration du niveau de médaille. Au niveau international le nombre moyen de collections françaises présentées augmente, le niveau grand vermeil ayant augmenté au détriment du niveau or.

Toute cette étude déboucha sur l'évocation des pistes d'amélioration. L'analyse des notes obtenues montre qu'il faut améliorer en priorité le plan, le développement et les connaissances philatéliques et, dans une moindre mesure, les connaissances thématiques et la rareté. Ces pôles d'amélioration ont fait l'objet d'études individuelles.

Une autre étude, présentée également par Sébastien Matry, a porté sur le format des feuilles d'exposition et, spécialement, sur l'avenir du format 29,7 x 33 cm. Les inconvénients et avantages des différents formats furent envisagés exemples à l'appui. Il fit remarquer que les formats A3 et 29,7 x 33 cm ont, en international, un niveau de médaille plus élevé.

Comme de coutume se déroula l'échange de vues sur les divers documents présentés par les thématistes. Certains furent admis en présentation mais d'autres ne le furent pas.

Le président accueillit et remercia notre conférencier Olivier Saintot, juré « traditionnel » e membre de l'Académie de Philatélie, qui nous entretint de manière détaillée et illustrée du sujet « Aspects et variétés, des atouts pour mettre en valeur vos connaissances philatéliques dans vos présentations thématiques ». Le conférencier insista sur la différence fondamentale entre « aspects » et « variétés ». Une étude philatélique peut concerner toutes les sortes de documents : timbres, EMA etc, de leur conception à leur utilisation. En thématique il nous dit, parlant de timbres, avoir vu surtout la création, beaucoup moins l'impression et pratiquement jamais l'usage postal. A l'aide d'exemples il expliqua les différentes phases qui peuvent générer une « étude » d'extension plus ou moins importante. En fait, pense-t-il, dans le cadre d'une présentation, le professeur est l'exposant et l'élève est le juré.....donc l'exposant doit expliquer soigneusement les documents exposés. Notre conférencier termina son propos en précisant bien les modalités du choix d'un sujet d'étude. Il fut remercié par des applaudissements nourris.

Pour conclure le président remercia l'assistance de son implication, se félicita de cette journée bien remplie et souhaita un bon retour à tous en nous donnant rendez-vous l'an prochain.